

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE EN FRANCE

La Rentrée des Chambres. — Négociations franco-allemandes. — Les incidents du Congo.

Le dernier Conseil des ministres a décidé de ne convoquer les Chambres que le 30 octobre, sous prétexte que le voyage de M. Loubet en Espagne et en Portugal obligeait le président du Conseil, ministre des affaires étrangères, à demeurer loin du Parlement.

Le mécontentement des chefs de groupes des gauches est grand; on a peur que ce système entraîne un retard précieux pour le projet de séparation au Sénat.

Les négociations franco-allemandes au sujet du Maroc ont fini par aboutir. Très lentes toujours, elles avaient réussi un instant à inspirer des craintes et donné prétexte aux excitations des coloniaux et des germanophobes qui accusaient l'Allemagne de duperie ou de mauvais vouloir.

Or, le résumé officiel de la convention, livré à la publicité, indique qu'on s'est entendu sur tous les points, non sans doute d'une façon très précise, ce qui est absolument lié à la Conférence, mais en des termes suffisamment nets pour écarter toute difficulté grave.

Il y a surtout un point que la France considérait comme décisif pour juger de la bonne volonté de l'empire allemand, c'est celui qui devait lui attribuer la police de l'Allemagne des frontières orales; là-dessus M. de Rosen a cédé facilement. Et même, dans la convention, on est surpris de voir à quel point se réduisent l'affaire du mole de Tanger et le fameux emprunt de dix millions à propos duquel quelques républicains, et non des moindres, saturés de nationalisme, criaient à M. Rouvier: « Brisez tout; n'allez pas à la conférence ».

Le lieu de réunion sera Algésiras, si l'Espagne accepte d'y convoquer les députés de l'Europe.

Les polémiques des journaux continuent à propos de la valeur morale de l'administration du Congo. Naturellement tous les journaux réactionnaires soutiennent M. Gentil contre lequel pourtant la mission de Brazza a relevé des charges accablantes.

Mais le plus pénible est de voir certains journaux dit républicains, s'associer à cette campagne qui a pour but d'excuser les services et cruautés contre les noirs. On dit même que le ministre des colonies serait très offensé de voir les journaux s'occuper de pareilles misères.

En fait, l'opinion publique est saisie et l'affaire aura de toute nécessité une solution. Il est à espérer qu'il sortira de la campagne actuelle une réorganisation complète du système d'administration et de contrôle des colonies ou des abus comme le rétablissement de l'esclavage, la séquestration de 60 à 80 femmes pour obliger les hommes à payer l'impôt, etc. existent à l'état endémique et général.

C'est sans doute pour trouver cette réorganisation qu'une commission formée de la plupart des grands gouverneurs coloniaux présents à Paris, a été créée par le ministre, mais on est surpris de ne pas voir au nombre des élus un juge d'instruction.

A L'ÉTRANGER

Paix et arbitrage. — Grèce et Roumanie.

On continue à beaucoup parler de paix et d'arbitrage. Le président de la République des Etats-Unis, fier, à juste titre, de son intervention dans le traité de Portsmouth, voudrait amener le monde civilisé à éviter les tueries de l'avenir. Il a donc annoncé l'intention de réunir une nouvelle conférence de La Haye.

Mais par déférence pour le tsar, qui

avait provoqué la première réunion, il a laissé les représentants de la Russie prendre l'initiative d'une invitation. La circulaire communiquée aux gouvernements est d'ailleurs beaucoup plus pratique que celle de 1899; elle déclare que la conférence devra traiter seulement des graves questions, soulevées pendant la dernière guerre et qui réclament une prompt solution.

La Grèce a rompu avec la Roumanie; il n'y a pas de menaces de guerre, mais toutes relations diplomatiques ont cessé entre les deux pays. La cause en est des manifestations antihelléniques à propos des affaires de Macédoine et l'expulsion de journalistes Grecs.

Les conséquences de cette rupture sont graves en ce sens que le commerce très actif des Hellènes dans les ports roumains du Danube ne tardera pas à être boycotté avec acharnement, et que, par suite, les finances de la Grèce n'échapperont pas à une secousse qui pourrait être dangereuse.

LE FURETEUR.

L'UNION

La belle manifestation qui s'est produite dimanche à St-Etienne où notre vénéré collègue Henri Brisson, président le banquet offert à notre ami Aristide Briand, est venue bien à point pour détruire les illusions des réactionnaires. Ceux-ci se leurreraient de l'espoir de voir, aux prochaines élections, les socialistes et les radicaux se conduire en frères ennemis et s'entredéchirer pour le plus grand profit de leurs adversaires. Ils en seront pour leurs illusions.

S'il a pu se trouver un socialiste assez mal avisé pour engager ses amis à employer leurs efforts à montrer ce qui les sépare des radicaux, la grande majorité des socialistes estime au contraire qu'il vaut mieux s'employer à faire ressortir ce qui les rapproche de nous; or, les uns et les autres, nous avons un idéal commun qui est d'assurer un peu plus de bonheur aux déshérités de la vie.

Si nous pouvons différer sur certains moyens à employer, notre but est le même et, pendant longtemps encore, nous pouvons travailler en commun à répandre un peu plus de justice sociale. C'est donc faire œuvre mauvaise que de vouloir creuser un fossé entre républicains faits pour s'entendre et se comprendre; c'est au contraire faire œuvre excellente que de mettre en lumière ce qui nous unit. Aussi ne saurions-nous trop applaudir aux bonnes paroles prononcées par Briand. Le député socialiste de la Loire déclare qu'il entend rester fidèle à la politique de cordiale entente entre tous les républicains de gauche, à la politique du Bloc. Le pacte qui, depuis le ministère Waldeck-Rousseau a uni radicaux et socialistes contre la réaction a donné d'assez heureux résultats pour qu'on n'aille pas de gaieté de cœur le dénoncer; le nationalisme et le cléricalisme auraient bien vite fait de tirer parti de nos discordes et nous nous demandons ce que les socialistes pourraient bien avoir à gagner de voir, à la faveur de ces divisions, une majorité de droite se former dans la prochaine Chambre. Ce serait l'arrêt dans la marche du progrès, ce serait trop rapidement le recul.

Il n'est pas un républicain conscient qui puisse envisager une pareille éventualité comme désirable, et Briand a eu raison de mettre ses amis en garde contre les perfides conseils de certains outranciers, qui ne paraissent pas s'être bien rendus compte des dangers que ferait courir à la République la division des républicains à l'heure où les partis de réaction s'apprêtent à tenter un suprême assaut. Les réformes politiques et sociales dont la démocratie a maintenant le droit d'attendre le vote dans un délai assez rapproché, seule l'union, l'union absolue de tous les républicains, pourra assurer leur réalisation.

Gaston ARBOUIN, Député de l'Aube.

Causeries

SUR L'ÉGLISE, LE SOCIALISME, LA PATRIE, etc.

XII

— Il me semble, mon cher Dargyr, que vous faites bon marché des idées égalitaires.

J'ai, dans ma bibliothèque, un livre qui n'a point été écrit par un rêveur, ni par un imbécile: c'est une thèse, s'il vous plaît, dont l'auteur, M. Bouglé, âme généreuse mais esprit réfléchi, s'efforce de démontrer, sinon la légitimité, du moins la nécessité de ces idées, que vous appelez, d'un cœur facile, chimériques. Les idées égalitaires, à ses yeux, ne sont point l'écumé inconsistante d'une démagogie puérile, mais le produit solide et inévitable de certaines conditions d'existence. C'est ainsi, mon cher Dargyr, qu'il y a un rapport étroit entre la manière dont les hommes sont groupés dans un pays et les tendances vers l'égalité qui s'y manifestent. La densité de la population...

— Mon Dieu! mon cher ami, je sais tout cela. Je ne songe pas à ruiner les idées égalitaires, croyez-le: il faut, pour entreprendre cette œuvre impossible, des ignorants ou des fous. Je pense, moi aussi, que ces idées sont fondées moins en raison qu'en fait, ce qui est un argument sans réplique. Mais j'estime qu'on ne les circonscrit point assez nettement. Les idées ne sont que des vases d'argile, frères et creux: il faut savoir ce qu'on y verse.

Qu'étaient, ô hommes, les idées égalitaires! De l'envie, de l'égoïsme, un désir de puissance effréné, les promesses d'un bonheur absurde? ou des luttes, des sacrifices, de la beauté, de la bonté, de la vie haute, de l'âme? Il ne faut point, mon ami, se laisser de répéter cette vérité: l'égalité n'existera jamais, si parfaite qu'on la suppose, qu'en puissance.

Il est souhaitable assurément que tous les hommes puissent être égaux; il n'est point nécessaire et il n'est point possible qu'ils le soient.

La démocratie crée des possibilités d'égalité; elle ne réalise point l'égalité qui, du reste, est irréalisable. Le socialisme est si loin d'être le bonheur absolu et universel que je redouterais, pour mes petits enfants, son avènement, si des préoccupations personnelles pouvaient m'enlever le goût invincible de la justice.

Où, mon ami, dans la cité future si attrayante, la vie sera plus dure, beaucoup plus que dans la cité présente si imparfaite.

Car il est des hommes aujourd'hui qui sont nés, c'est-à-dire qui se trouvent, par leur naissance même, exempts des travaux d'une concurrence de plus en plus déchaînée. A ceux-là, du moins, la vie est indulgente. Injustice, dites-vous. Eh! je le sais; mais qui sait si l'injustice n'est pas, hélas! la condition du bonheur?

Dans un avenir lointain comme dans un passé reculé, les hommes naîtront vraiment nus, j'entends qu'ils ne seront point enveloppés, dès leur berceau, dans les langes chauds d'une richesse ou d'une situation héréditaire. Plus de classes; des individus. Soit, mais ne voyez-vous pas que du même coup la lutte devient plus acharnée. Il est d'autant plus rude d'émarger d'un groupe que ce groupe compte plus d'hommes mieux armés. La concurrence purement individuelle dans la parfaite égalité des ressources et des conditions sociales, voilà le socialisme; c'est un idéal âpre et splendide.

Cet idéal, je ne veux détourner personne d'en poursuivre la réalisation ou tout au moins l'ébauche; je vous l'ai dit, j'aime d'un amour vif et fort la justice. Mais je ne veux pas le voir ni le montrer autre qu'il n'est.

Eloignons de nous le fantôme illusoire d'une félicité insaisissable; la

figure du bonheur humain n'est point réjouie, mais austère et grave.

Le socialisme ne sera point la félicité, mais la lutte; il ne sera point un béat épanouissement de bien-être matériel, mais une véhémence exaltation de forces morales; il ne favorisera point les lâches mais les vaillants: ce sera de l'individualisme exaspéré.

Sinon, je ne verrais là pour l'humanité qu'une abominable déchéance. Ombres lointaines, ô solitaires de Port-Royal, vous qui consentîtes à des fins plus hautes que vous tant de devoirs, de sacrifices et d'héroïsme, enseignez-nous à être, à votre exemple et par un travail minutieux de perfection intérieure, les ouvriers efficaces du grand œuvre et de la perfection humaine!

Georges DELVIL.

Les troubles en Russie

Une vive agitation se manifeste parmi la population de Moscou. La municipalité de cette ville, alarmée de l'effervescence provoquée par l'interruption du service des tramways, a décidé de satisfaire immédiatement à toutes les exigences des grévistes s'ils reprennent aussitôt le travail.

Les autorités de Vilna prennent d'énergiques mesures pour le rétablissement de l'ordre public.

La situation politique en Russie

A St-Petersbourg, a eu lieu, chez le comte Solsky, une conférence d'ordre privé, dans laquelle a été discutée la question d'une combinaison ministérielle.

Le comte Witte assistait à cette conférence.

En reconnaissance de ses grands mérites, la douma de Saint-Petersbourg a décidé de remettre au comte Witte un diplôme lui conférant le titre de citoyen honoraire.

Contre Witte

Une partie du Conseil municipal de Saint-Petersbourg, réunie en conférence privée, a décidé de repousser la proposition de fêter le retour du comte Witte. Le motif de ce refus est que la paix de Portsmouth constitue un sacrifice expiatoire pour les fautes politiques tolérées par le comte Witte avant la guerre.

Fermeture de l'Université de Moscou

Le prince Troubestkoï, recteur de l'Université de Moscou, a décrété la fermeture de cette université à la suite du meeting tenu dans son enceinte avec la participation des étudiants des autres écoles supérieures.

La paix russo-japonaise

Les Négociations de Paix

Les comtes Witte et Lamsdorf ont eu un entretien sur les questions relatives aux négociations pour la conclusion de la paix de Portsmouth et au programme des questions internationales soulevées par la guerre et qu'il serait désirable de soumettre à la conférence de la Haye.

Après la Paix

Le conseil privé japonais a donné son approbation au traité de paix avec la Russie et a décidé la levée de l'état de siège à Sasebo, Nagasaki, Tsou-Sima et Hakodaté.

Les relations diplomatiques entre la Russie et le Japon ont été renouées temporairement hier, au département d'Etat de Washington, au cours d'un entretien entre le baron de Rosen et M. Takahira, représentant la Russie et le Japon, au sujet de la discussion des détails de la ratification du traité de paix entre les deux pays. Il est très probable que l'échange des ratifications aura lieu à Washington.

La Ratification du Traité de Paix

On attend à Yokohama l'arrivée des membres de la commission japonaise à la Conférence de Portsmouth. La ratification du traité de paix aura

lieu aussitôt après leur arrivée. L'amiral Togo se rendra alors à Yokohama avec toute sa flotte, et le mika-do passera une grande revue navale. L'ancien cuirassé russe « Poltava » figurera dans les rangs de la flotte nipponne.

L'escadre anglaise des mers de Chine prendra part à cette solennité. Un banquet d'Etat et de grandes fêtes seront données en l'honneur des officiers anglais.

INFORMATIONS

Le voyage de M. Loubet

La police prend de minutieuses dispositions pour qu'aucun incident ne vienne à se produire pendant le séjour de M. Loubet. C'est ainsi que les propriétaires ou locataires d'immeubles ayant des balcons sur le passage du cortège, devront faire connaître auparavant, les noms des personnes auxquelles ils loueront des places.

Il est inexact que le gouvernement ait décidé d'envoyer le croiseur *Princesse-des-Asturies* à Lisbonne pendant le séjour dans cette ville du président de la République française. Le gouvernement n'a également rien arrêté quant à la question de savoir si la marine espagnole sera représentée à la revue navale dans les eaux portugaises.

Le Pape et la France

Le *Giornale d'Italia* signale le bruit suivant lequel le nonce à Madrid, Mgr Rimaldini, arrivé à Rome, fut rappelé parce qu'on ne voulait pas qu'il se trouvât à Madrid pendant la visite de M. Loubet. Le *Giornale d'Italia* ajoute qu'on déclare cependant au Vatican que Mgr Rimaldini est venu en congé seulement pour des affaires privées.

La nouvelle Conférence de La Haye

Une note communiquée aux journaux dit:

« Le gouvernement anglais a répondu au gouvernement russe qu'il acceptait en principe l'invitation de prendre part à la Conférence de la Paix à La Haye. Avant cependant de prendre une décision finale, il sera nécessaire de s'enquérir de la nature et de la portée des questions qui devront lui être soumises. »

Les incidents du Congo

La commission chargée de présenter au ministre des colonies un rapport général sur la situation actuelle du Congo français et de lui proposer le programme des réformes à réaliser s'est réunie vendredi, sous la présidence de M. de Lanessan, ancien ministre de la marine.

M. Clémentel, ministre des colonies, à l'ouverture de la séance, dépose lui-même entre les mains du président l'ensemble des rapports qui lui ont été remis par la mission de Brazza, ainsi que les documents adressés au département des colonies par le commissaire général Gentil, à l'occasion des travaux de cette mission.

L'échauffourée de Bien-Hoa

Un fanatique du nom d'Ongme, se prétendant l'envoyé de Bouddha, avait soulevé en mai dernier en Cochinchine une quarantaine d'indigènes. Sa bande fut presque entièrement détruite, et lui-même blessé grièvement.

Notre confrère le *courrier saïgonnais* annonce que, comme suite de cette affaire, M. Martin, administrateur des services civils, adjoint à l'administrateur de Bien-Hoa, a été déplacé par mesure disciplinaire et mis à la disposition du résident supérieur de l'Annam. D'autre part, ajoute notre confrère, une mesure sera très certainement prise en France à l'égard du capitaine Lambla, qui, d'ailleurs, est dans les conditions requises pour être pourvu de sa retraite.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1894-1896
Le numéro 86.969 gagne 100.000 fr.
Le numéro 290.007 gagne 20.000 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. : 13.917, 360.291.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 2.500 fr. : 266.946, 6.740 97.580, 14 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Obligations communales 1879
Le numéro 618.473 gagne 100.000 fr.
Le numéro 44.837 gagne 25.000 fr.
Les numéros 175.328, 706.183, 410.378, 43.293, 423.179, 409.591 gagnent chacun 5.000 fr.

45 numéros gagnent chacun 1.000 fr.
Obligations communales 1891
Le numéro 957.540 gagne 100.000 fr.
Le numéro 426.960 gagne 10.000 fr.
Le numéro 778.587 gagne 5.000 fr.
20 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Obligations communales 1880
Le numéro 574.637 gagne 100.000 fr.
Le numéro 783.372 gagne 25.000 fr.
Les numéros 957.988, 905.395, 826.860, 545.390, 44.541 et 151.645 gagnent chacun 5.000 fr.

45 numéros gagnent chacun 1.000 fr.
Obligations communales 1899
Le numéro 201.323 gagne 150.000 fr.
Le numéro 452.026 gagne 5.000 fr.
20 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Petites Nouvelles

Le Comité milanais, pour les sinistres de Calabre, vient de prendre la décision de faire reconstruire, à ses frais, une des localités les plus importantes, parmi celles que le tremblement de terre a ruinées; la localité choisie est Martirano.

Dans une lettre adressée au président du Comité républicain de Bonnieu (Vaucluse), M. Clovis Hugues annonce qu'il ne sera candidat nulle part aux prochaines élections législatives.

On annonce la mort de M. Bayol, sénateur des Bouches-du-Rhône.

Les obsèques de M. Hérédia ont été célébrées vendredi matin.

Après 123 ans, des efforts ont été faits pour retrouver le trésor que portait le *Gros Venor* qui a sombré au large de St-Jean, sur la côte Est de la colonie du Cap. On a retrouvé déjà des sequins vénitiens, des doublons espagnols, des monnaies indiennes et persanes.

Vendredi a eu lieu à Belfort, l'exécution capitale d'un assassin nommé Pozzi.

Judi a été inaugurée au Vatican une réunion sportive (gymnastique, cyclisme et marche), organisée par la Jeunesse catholique italienne.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Clémentel dans *La Dépêche*:

Car il faut bien songer au budget. Que de discours ne nous a-t-on pas faits contre la mauvaise habitude des douzièmes provisoires. On se plait à rendre les Chambres responsables de cette négligence, à laquelle il serait si facile de remédier en se résignant à anticiper un peu sur les vacances parlementaires. Et je ne me souviens pas qu'il y ait eu jamais une convocation plus tardive que cette année, au moment précis où tant de raisons commandaient de procéder d'une façon plus expéditive. D'abord la séparation de l'Eglise et de l'Etat à l'assemblée de Luxembourg, la discussion promise sur les retraites ouvrières à la Chambre chargent l'ordre du jour au-delà de ce qui s'était vu jusqu'à présent. Mais la difficulté capitale, c'est que le renouvellement d'un tiers du Sénat ne permet pas à nos pères conscrits, si zélés qu'on les suppose, de prolonger leur session de fin d'année après le 15 décembre en raison de la campagne électorale qui précède nécessairement le scrutin. Personne ne voudra demander aux sénateurs sortants de laisser la place libre à leurs compétiteurs. Il faudra donc que le Sénat se sépare le 15 décembre au plus tard, et je dis que, convoqué au 30 octobre seulement, il ne lui sera pas possible de voter ni le budget ni la séparation.

Revue de la presse locale

Du Quercinois :

A peine le texte intégral de l'accord franco-allemand est-il communiqué aux puissances signataires de la Convention de Madrid, que déjà ce projet soulève des difficultés.

Le mécontentement au-delà des Pyrénées est très vif, et l'opinion espagnole veut voir dans le nouvel accord un parti pris absolu d'évincer l'Espagne de toute question marocaine pour introduire l'Allemagne à sa place.

En somme, les craintes espagnoles sont assez justifiées par les événements. L'acte signé par M. Rouvier et le prince Radolin est moins explicite et accorde beaucoup moins à la France que la convention franco-anglaise de 1904. D'autre part, l'Espagne semble être tenue complètement hors des négociations ; on ne s'est aperçu de son existence que parce que la conférence se réunit à Algésiras.

CHRONIQUE LOCALE

Les Dispensés

Le ministre de la guerre vient de décider que tout soldat de la classe 1904, dont un frère contracterait l'engagement de trois ans, prévu par la loi militaire, pendant la durée du service militaire de l'appelé, bénéficierait de la dispense de deux années de service, et serait renvoyé dans ses foyers après avoir accompli une année de présence.

Etant donnée la décision ministérielle ci-dessus, réglant la situation des frères de militaires, il est à prévoir que le bénéfice des dispenses prévues par l'ancienne loi sera maintenu à tous les conscrits de la classe 1904, qui, pendant la durée de leur service militaire, deviendraient fils de veuve, aînés d'orphelins, fils de septuagénaire, etc., etc.

Concours spéciaux

Du 21 septembre au 21 octobre, à Moulins (Allier) concours spécial de la race bovine charolaise pure.

— A Chartres, le 28 octobre, concours de volailles vivante.

— Une exposition et un congrès avicoles auront lieu à Toulouse dans la première quinzaine de décembre.

Société Nationale d'Horticulture

La Société Nationale d'Horticulture de France tiendra, du 4 au 12 novembre, à Paris, une exposition internationale de chrysanthèmes, fruits et plantes de la saison dans les serres du cours la Reine.

A cette occasion le Congrès de la Société française des chrysanthèmes et le Congrès de l'Association pomologique de France se réuniront à Paris.

Les compagnies de chemin de fer accordent une réduction de 50 0/0 sur le parcours aux membres de ces deux Congrès qui se rendront à Paris.

CAHORS

POUR LA RÉPUBLIQUE

Nous recevons de tous les points de l'arrondissement des correspondances nombreuses de vieux et jeunes républicains éprouvés et résolus.

Chacun dit son mot dans la discussion qui se poursuit et que tous nos efforts tendent à faire sortir de l'équivoque.

Nous remercions bien sincèrement cette légion d'amis connus et inconnus des marques de confiance et d'estime qu'ils nous prodigent, des enseignements inappréciables qu'ils nous apportent.

Le *Journal du Lot* n'a d'autre ambition et d'autre fierté que de se battre pour le vrai parti républicain qu'il connaît et qu'aucune considération ne l'amènera à trahir.

Nous combattons pour les idées, pour les principes démocratiques, jaloux de notre indépendance qui n'a d'autres limites que celles que commandent la discipline républicaine et l'intérêt du parti, nous sommes, avant tout et surtout, les adversaires irréductibles de toutes les réactions cléricales.

Aucun sacrifice n'a jamais coûté et ne coûtera à notre amour-propre pour assurer partout et toujours le succès, aussi complet que possible, des républicains dignes de ce nom.

Que nos vaillants amis soient donc assurés que, comme eux et avec eux, nous défendrons la République contre toute tentative d'invasion sournoise qu'entreprendrait la réaction devenue cauteleuse.

Nous ne nous occupons des hommes que pour apprécier leurs programmes et juger leurs actes, exigeant que les uns soient le reflet des autres.

Nous avons toujours fait et nous continuerons à faire tous nos efforts pour envisager les situations politiques avec l'esprit le plus large ; mais nous ne céderons pas un pouce du terrain que trente années de luttes opiniâtres ont permis de gagner sur la réaction.

Ce que nous voulons, ce que par notre ténacité nous obtiendrons, parce que c'est chose indispensable, c'est la clarté absolue dans les combinaisons qu'on peut vouloir élaborer en prévision des luttes futures.

Nous fûmes les premiers à dire notre sentiment ; si — ce que nous ne voulons pas croire — les circonstances exigeaient qu'il se modifiât, nous aurions le courage de le dire bien haut sans réticences. Et nous avons la certitude qu'alors comme avant, nous aurions l'approbation du parti républicain : c'est la seule que nous recherchions.

Mais la lumière complète, la netteté des attitudes est souvent difficile à démêler ; il faut donc savoir se garder des impatiences irréfléchies ; il faut, suivant l'opinion de M. Marmissé, étudier attentivement « les hommes et les choses » avant de les condamner ou de les absoudre. Quelques semaines sont encore nécessaires pour faire venir au plein jour certains caractères et certaines situations. Nous conservons ici l'indéracinable espoir que de ce chaos apparent sortira une étincelle leur républicaine.

LA RÉDACTION.

TROP DE MYSTÈRE

Le *Réformateur du Lot* publiait, dimanche dernier, sur la situation politique, un article qui n'a pas manqué de piquer la curiosité du public.

La lecture attentive que nous en avons faite nous a inspiré jusqu'à ce jour, une attitude de silence, pour l'excellent motif que le *Réveil* et sa théorie des Blocs y étant battus en brèche, nous estimions que nous devions laisser au journal de M. Bergon le soin de donner la réplique à celui de M. Delpey.

A notre grand étonnement, le *Réveil* s'est tu. Se taira-t-il toujours ? C'est possible et dès lors, nous aurons, par la suite, des conclusions à tirer.

Mais nous ne pouvons plus longtemps passer sous silence les déclarations du *Réformateur* ; nous manquons tout à la fois à nos devoirs d'information et à nos obligations politiques.

Le *Réformateur* s'élève contre la tendance du *Réveil* à préconiser tous les « Blocs », et spécialement le « Bloc sénatorial ».

On n'est pas, dit notre confrère, sénateur à vie, et pourquoi étouffer sous le boisseau des candidatures républicaines « que le parti républicain attend et espère ? »

Qu'est-ce à dire ?

Nous voyons là, quant à nous, très distinctement, l'indication d'une ou plusieurs candidatures timides, n'osant point s'affirmer et essayant de tâter le terrain délicatement, sans rien brusquer et sans se compromettre.

Ces candidatures, quelles sont-elles ?

De quel arrondissement vont-elles surgir ?

Quel est celui de nos sénateurs sortants que l'on veut immoler ?

Est-ce une liste complète que nous allons voir sortir des ténébres ?

Notre aimable confrère de la rue des Ecoles nous le dira certainement.

Il aura à cœur, n'en doutons pas, de s'arracher à la contrainte par trop nuageuse qui semble l'écraser dans cette discussion de plusieurs semaines.

Il faut de la lumière, il faut des précisions ; l'opinion publique veut savoir et elle a raison.

Le *Réformateur* écrit très justement qu'il ne saurait exister des sénateurs inamovibles. Mais encore faut-il pour congédier tel ou tel d'entre eux, avoir des griefs à formuler contre lui.

Nous avons ici la prétention de ne pas obéir à « l'esprit césarien » en défendant le « Bloc sénatorial ». Une démocratie républicaine doit se garder de mettre au rebut ses vieux et fidèles serviteurs tant qu'ils n'ont point démerité. C'est de la plus élémentaire justice et de la plus clairvoyante prudence.

Et les convoitises des uns, les ambitions des autres doivent, à notre humble avis, se terrer si des considérations d'intérêt général ne les justifient point.

Quelle est donc la féture que le *Réformateur* a constatée dans le Bloc sénatorial ?

M. Pauliac a-t-il cessé de lui plaire ? MM. Costes et Cocula ne font-ils point son affaire ?

Allons, cher confrère, un bon mouvement ; croyez-vous, vous vous sentirez vous-même soulagé quand vous nous aurez tout dit.

Évitez-nous la peine de deviner...

Ne laissez pas dire surtout que si le *Réveil* ne vous a point répondu, c'est parce qu'il s'est rallié à votre petite combinaison.

M. Costes fera bien de veiller, n'est-ce pas ?

LES BLOCS !...

Propos Mensongers

Nous l'avions prédit.

Le *Réveil du Lot* est bloqué dans son enchevêtrement de blocs et sa dernière réponse ne fait pas honneur à M. Vival.

L'ancien maire de Figeac donne très exactement l'impression de l'homme désespéré et suppliant qui, pour sauver son siège, irait user ses genoux sur la pierre froide et miraculeuse de Rocamadour.

M. Vival rédige des appels à la concorde qui ne trompent personne.

La concorde prêchée par le député de Figeac ! Mais il a toutes les audaces de M. Vival ! Il sera donc éternellement vrai qu'en devenant vieux le diable se fait ermite ?

Trop tard, monsieur Vival ! MM. les Sénateurs ne publieront pas leur avis ; les républicains de Figeac n'ont nul besoin de savoir ce que peut bien penser de vous MM. Pauliac, Costes et Cocula.

Les avez-vous assez brimés ces pères conscrits !

Avez-vous assez accumulé sur eux tout le verbiage haineux dont vous n'avez jamais su trouver le placement à la Chambre ! Avez-vous été assez arrogant et agressif à leur égard ! Vous êtes-vous assez divertis à leurs dépens en touchant le coude de M. Larnaudie, votre porte-queue !

Que signifie donc cette attitude suppliante qui vous fait ramper aujourd'hui à leurs pieds ? Quel remède peuvent-ils apporter, eux, à la situation humiliée qui vous est faite ? Feront-ils que, sur votre passage, les dos ne se tournent plus ? Obtiendront-ils que les justes colères s'apaisent ? Obtiendront-ils de la ville de Figeac, par exemple, qu'elle retire sa sympathie et son estime affectueuse à tous ceux que vous avez outragés ou torturés ? Commanderont-ils au parti républicain de vous reconnaître encore comme son chef ?

S'ils l'osent, qu'ils le tentent donc tout cela ! Et s'ils y réussissent, si réellement vous n'êtes pas irrévocablement condamné, si vous n'êtes pas la misérable épave politique que le flot populaire va rejeter, que MM. les Sénateurs le proclament donc à la face du département. Après eux, le *Journal du Lot* portera la nouvelle aux autres coins du pays ; il dira bien haut que vous êtes un génie et M. Bousquet un grand convaincu toujours prêt, suivant votre mot parlementaire et un peu cru, à prendre des revanches qui se font attendre.

Plus généreux et plus forts que vous, les républicains figeacois, dont nous connaissons ici la droiture et la loyauté, dont nous parignons l'indignation, ne demandent point au « bloc sénatorial » d'intervenir dans leur querelle avec vous. Ils soutiendront le bloc sous la seule condition qu'ils vous laissent seul en présence de cet arrondissement qui vous demande impérieusement une reddition de comptes pénible.

Qu'iraient-ils chercher dans cette aventure, MM. les Sénateurs ? Où puisiez-vous donc le droit de solidariser avec vous de vieux et honorés lutteurs, sans taches et sans faiblesse ?

De quel droit, enfin, faites-vous écrire dans le *Réveil*, monsieur Vival, qu'au banquet de Castelnaud, M. Pauliac a prononcé (sic) le bloc sénatorial et le bloc législatif.

C'est un pur mensonge, cela ! A Castelnaud, M. Pauliac a simplement annoncé qu'il se représenterait avec ses deux collègues aux suffrages des délégués. Du « bloc législatif », il se garda de parler et bien il fit, car, vous pouvez nous en croire, « le bloc législatif » est aussi peu en honneur à Castelnaud qu'à Figeac ; demandez plutôt à M. Réy.

Changez donc de posture, monsieur Vival. Saisissez au plus tôt une autre branche ; celle du « Bloc-System » est cassée.

Charitablement nous allons mettre un radeau à votre disposition : Soyez donc, vous-même, candidat au Sénat !!!

L'AFFAIRE DE LEYME

La Fédération des Amicales des Instituteurs et Institutrices de France a relevé appel du jugement de la Cour d'Agen et a décidé de porter la cause des Instituteurs de Leyme devant la cour de Cassation.

Cette affaire est, à cette heure, inscrite au rôle de la Cour Suprême.

Les Instituteurs et Institutrices de France se solidariseront pour que justice soit rendue à deux d'entre eux, ont décidé que les frais du procès seraient supportés par la caisse de la Fédération.

Ils donnent ainsi un exemple de haute solidarité dont on ne peut que les féliciter.

Finances

Par décret ministériel, M. Calmet de Santerre, receveur particulier des finances à Gourdon, est nommé en la même qualité à Millau et est rempla-

cé à Gourdon par M. Chevresson, receveur particulier à Lavaur.

Enregistrement et domaines

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu entre tous les départements, pour l'obtention du grade de surnuméraire de l'enregistrement et des domaines, ont été définitivement admis les candidats du Lot dont les noms suivent :

MM. Magé, classé avec le numéro 2 ; Delpy, avec le numéro 5 ; Daulliac, avec le numéro 45 ; Deville, avec le numéro 80.

M. Magé, qui est le frère du sympathique sous-inspecteur de l'enregistrement à Cahors, était le plus jeune des 415 concurrents de France.

Nos félicitations aux 4 candidats.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Par arrêté préfectoral, sont nommés :

INSTITUTEURS

M. Pauliac, en congé pour service militaire adjoint à Latronquière. — Foissac, en congé pour service militaire, à Labatude. — Gibert, en congé pour service militaire, à Salviac (adjoint). — Pons, en congé pour service militaire, à Cardailhac (adjoint). — Brunet, de Fontanes-Lunegrade à St-Cirgues (Gramat). — Henry, de St-Chamarand à Fontanes-Lunegrade.

Soulié, de Sabadel (Latronquière) à St-Aureil. — Mourgues, de St-Aureil à Lacandourcet. — Lavayssièrre, de Souillac à Martel (école primaire supérieure).

INSTITUTRICES

MM^{es} Lafarge, de Maunoux adjointe à Duravel classe enfantine. — Mouligné, de Payrac à Carnac-Rouffiac. — Monrayssé, de St-Germain à Payrac. — Germain, de St-Aureil (Castelnau) à Vaysses (Lherm). — Clanel, institutrice en congé à Puyjourdes. — Lugol, de Catus à Limogne. — Lafage, de Belmont (Labenque) à Fontanes.

Mausac, de Lathèze à Leyme. — Gibert, de Sanièrgues à St-Projet. — Rigault, d'Espédaillac à Figeac (adjoint).

Soulié, de Sabadel (Latronquière), à St-Aureil.

Germain, de Saint-Aureil, à Vaysses (Lherm).

M^{ms} Lavayssièrre, de Souillac, à Martel (école de filles).

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie, sont nommés :

INSTITUTRICES

M^{lles} Gambert, élève-maitre, à Souillac (adjointe). — Brugel, élève-maitre, à Cahors. — Labrande, de Luzach à Puy-l'Évêque (adjointe). — Cabanes, élève-maitresse à St-Matré. — Souliadi, élève-maitresse à Vayrac. — Arbouys, élève-maitresse à Calviac. — Bouzou, institutrice de St-Projet à Pontébrun. — Soult, élève-maitresse à Luziers (Salviac). — Lacheneau, élève-maitresse à Strenquels. — Lagneau, élève-maitresse à Catus (adjointe). — Filhol, élève-maitresse à St-Germain (provisoirement). — Ste-Affre, élève-maitresse à Espédaillac. — Carrié, élève-maitresse à Montcabrier (adjointe). — Rigoutte, élève-maitresse à Mayrinac-Lentour. — Donat, élève-maitresse de Montpellier à Aynac (adjointe). — Lescale, de Lascabanes à St-Cirice. — Breil, de Montcabrier (adjointe) à St-Martin-de-Vers. — Couderc, élève-maitresse à Maunoux. — Lantéjoul, élève-maitresse à Prouilhac (Gourdon).

Robert, de Prouilhac à Blars. — Touleze, de Cadrieu à Carayac. — Coste, de Figeac (adjointe) à Lathèze. — Caussanel, de Souillac (adjointe) à Montfaucon. — Delbours, de Flottes à Espères (provisoirement). — Pouget, de St-Martin-de-Vers à Sanièrgues. — M^{me} Nadal, de Blars à Bousac. — M^{lles} Marty, de Promilhanes (adjointe) à Seuzac (Larnagol). — Hug, de Seuzac à Puyjourdes. — Baldy, élève-maitresse à Martel (école maternelle). — M^{mes} Bonoure, de Luziers (Salviac) à Salviac. — Arnaudet, de Lacapelle (Cahors) à Flottes. — Milas Feyt, de Linars (Concorès) à Lacapelle (Cahors). — Combrade, de St-Cirice à Pontverny (Calviac).

Baldy, de Martel (adjointe), à Souillac (adjointe).

INSTITUTEURS

MM. Coldefy, en congé pour service militaire à St-Chamarand (provisoirement). — Stivil, de Martel (adjoint) à Bretenoux (adjoint). — Ayot, de Bretenoux (adjoint) à Martel (adjoint). — Bel, de Molières (adjoint) à Espédaillac (adjoint). Chapou, de Lacandourcet à Ganic (Castelnau).

Cussac, en congé pour service militaire, à Souillac (adjoint).

Conférence

Ainsi que nous l'avions annoncé, vendredi soir a eu lieu la conférence de M. Fourgous sur les « Sites du Quercy ».

Un nombreux public avait répondu à l'appel des organisateurs. M. Deppeyre, qui présidait la réunion, a présenté le conférencier en quelques paroles aimables ; puis M. Fourgous, dans une intéressante causerie agrémentée de projections lumineuses représentant les vues des beaux sites du Quercy, a su captiver son public.

M. Fourgous a obtenu un vif succès.

Avant de lever la séance, M. Deppeyre a exposé le but du Syndicat d'initiative de Cahors et du Lot.

Nous souhaitons sincèrement que cet appel soit entendu par tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre Quercy.

Adjudication

Le 6 novembre 1905, à 2 heures du soir, il sera procédé en séance publique, à Cahors, rue des Cadourques, 7, à l'adjudication de l'entreprise de transport des dépêches à exécuter à pied, de Gignac-Cressensac (gare) à Gignac.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 30 Septembre au 7 Octobre 1905

Naissances

Combarieu, Marcelin-Frédéric, à Bach Vidailiac, Suzanne-Marie-Françoise, rue St-Pierre, 9.

Publications de Mariage

Almèras, Jean, marchand boucher, et Chauderon, Julie, s. p. Plagnol, Firmin, cultivateur, et Armandou, Louise, couturière.

Mariages

Bertrand, Georges-Jules, commis des Ponts et Chaussées, et Frayssenge, Marie-Amélie-Joséphine, s. p. Soulayrès, Jean, restaurateur, et Marty, Aimée, s. p. Maury, Etie, employé de bureau, et Savignac, Hélène, lingère.

Décès

Brichard, Henry, peintre en bâtiments, 73 ans, rue Lastié, 43. Cassan, Anaïs, sage-femme, veuve Paganet, 78 ans, rue du Château, 3. Bataille, Marie, célibataire, 70 ans, s. p. à l'Hospice. Bos, Justine, lessiveuse, veuve Planavergne, 62 ans, rue Galiot de Genouillac, 12.

BUFFALO BILL A CAHORS

Le 11 Octobre 1905

1 jour seulement

Il ne faut pas juger l'exhibition de Buffalo Bill Wild West comme un cirque intéressant juste sur le moment, mais plutôt comme une école où en deux heures seulement, le visiteur apprend autant, en équitation dans sa perfection et dans tous les styles, primitifs et militaires modernes, dans la connaissance de la personnalité des gens de plusieurs races et de différentes couleurs, jaune, noire, rouge, brune et blanche, tous dans leurs amusements et dans leurs travaux, qu'il ne le pourrait faire en plusieurs années de voyage.

L'exhibition de Buffalo Bill donne à celui qui la voit l'opportunité de jouir encore plus entièrement pour les années à venir, la lecture de l'histoire, des livres d'aventures, des romans mêmes, et aussi une meilleure appréciation des tableaux, gravures et sculptures qui reproduisent l'Arabe, l'Indien américain, les Cosaques russes, le Cowboy américain, la Cavalerie française, anglaise, américaine et d'autres pays ainsi que leur artillerie et leur infanterie, car les tableaux animés de cette exhibition avec ses actifs et vivants représentants de ces différents peuples, laissera une impression beaucoup plus durable que dans les moments de plaisir passés en regardant cette grande étude moderne anthropologique, véritable école d'éducation des peuples.

La Direction désire assurer le public que la représentation du soir est en tous points identique à celle de l'après-midi, nombre pour nombre, homme pour homme, cheval pour cheval. Rien n'est omis jusqu'à la fin.

Contrairement aux cirques avec ménageries ou autres « impédimenta », Buffalo Bill, ne représentant que des exercices de cavalerie, se déplace avec beaucoup de facilité. Le tout dernier salut au public est une marche à cheval à la gare de toute la troupe, aussi est-il inutile d'écourter la représentation.

Arrondissement de Cahors

Bégous

Vol d'oies. — Dans la nuit de vendredi un vol d'oies a été commis au préjudice de M. Rigal, propriétaire demeurant à Bégous.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Castelnau-Montratrier

Brevet élémentaire. — Nous sommes heureux d'annoncer le succès aux examens du brevet élémentaire de M. Léon Montagnac, fils de notre ami M. Louis Montagnac, négociant, élève du cours complémentaire de Castelnau-Montratrier.

Nos bien sincères félicitations aux maîtres et à l'élève.

Convocation. — Les membres de la Société de Secours Mutuels de Castelnau-Montratrier se réuniront dimanche 8 octobre à 4 heures du soir dans une des salles de l'hôtel-de-ville. Présence indispensable.

Puy-l'Évêque

Conférence publique. — Mardi 10 octobre, à 8 h 1/2 du soir, dans la salle de la mairie, conférence publique organisée par la Jeunesse laïque et le Cercle d'études sociales de Puy-l'Évêque.

Orateurs inscrits : les Citoyens Grollet, Ingénieur civil, docteur ès-sciences, et Maffet, docteur en Droit.

Frayssinet-le-Gélat

Le tramway. — Dans le numéro du *Journal du Lot* en date du 27 septembre, un correspondant s'en prenait fort à M. Béral et lui rapprochait sans ménagements d'avoir dit en plein conseil municipal qu'il soutiendrait prochainement, devant le conseil général du Lot le projet d'un tramway Gourdon-Cazals-Castelfranc par la vallée de la Masse. Ce tracé, aurait ajouté M. Béral, est le plus court et partant le plus économique.

Fort bien ! aurait répliqué quelqu'un, mais cette ligne ne desservira jamais les principales communes du canton de Cazals, plus importantes d'ailleurs que

le chef-lieu, tandis que le tracé Gourdon-Cazals-Fumel, par la vallée de la Thèze, les favoriserait toutes, particulièrement celles du bas canton.

De là est venu l'article auquel nous faisons ici allusion. Et, à ce sujet, qu'il nous soit permis d'émettre, nous aussi, les quelques considérations suivantes :

Evidemment, si on ne voit dans l'établissement d'un tramway qu'un moyen de relier par le plus court chemin un chef-lieu de canton quelconque avec la métropole départementale, M. Béral aurait raison d'appuyer de tout son crédit et de tout son savoir technique le projet Gourdon-Cazals-Castelfranc par la vallée de la Masse. Mais quand on part de ce principe, à notre avis indiscutable, qu'un tramway doit non seulement relier le chef-lieu du canton avec le chef-lieu du département, mais encore les communes qui composent le canton et les desservir toutes afin de drainer les produits minéraux, forestiers et agricoles, alors on comprend et on doit reconnaître qu'un tramway doit faire quelques détours et s'accommoder à nos besoins communaux.

Pourquoi donc, en la question qui nous occupe en ce moment, ne pas étudier un tracé de tramway qui, partant de Gourdon-Salviac-Cazals, passerait derrière le bourg de Moncléra, irait à la Trapelle prendre la correspondance de Saint-Caprais, descendrait par la vallée des Guniés jusqu'au bourg de Frayssinet-le-Gélat et remontant par les Granges-Cousserand (où il se rapprocherait le plus possible de Pomarède et de Cassagnes) irait sans effort et grâce à une petite tranchée à la Croix-de-Peyre effleurer le bourg de Goujonnac pour reprendre au plus vite, dans la vallée de la Masse, son chemin primitif ?

Ce dernier tracé n'aurait que deux kilomètres de plus que celui qui suivrait la longue vallée de la Masse et sûrement on économiserait sur l'achat des terrains de soi solder cette petite distance en plus. Et alors le double but pour lequel on construit les tramways serait atteint. De tous les coins du canton de Cazals on irait à Cahors et on en reviendrait en évitant le long circuit de Fumel et à peu près toutes les communes du canton seraient desservies. Plus besoin serait de s'entendre avec un département limitrophe pour la continuation de notre tramway sur Fumel, plus de détour pour se rendre à Cahors ou pour en revenir, la commune la plus éloignée du tramway n'en serait séparée que par trois kilomètres au plus, tout cela se faisant avec moins de frais encore que le tracé par l'unique vallée de la Masse.

Il y a là, certes, nous osons le dire après examen des lieux, un projet à étudier et sur lequel, espérons-le, le conseil général voudra bien réfléchir.

Un électeur.

Belfort

Le sectionnement. — La question du sectionnement électoral de la commune de Belfort, sera discutée au cours de la séance extraordinaire du Conseil général, le 16 octobre.

Elle intéresse au plus haut point les électeurs de la commune et elle méritera d'être examinée avec la plus grande attention.

Les réactionnaires, M. Combarieu en tête, la combattent ; le conseiller général du canton de Lalbenque n'en veut pas et cependant lui-même demande que la discussion ait lieu le plus tôt possible.

Quant aux républicains du canton, tous souhaitent que le sectionnement soit voté ; c'est dire combien il leur tarde que la discussion vienne en séance publique au Conseil général.

Le Conseil général ne peut donc le renvoyer à une autre session, conformément au reste, à la délibération qu'il prit à cet effet, lors de la session d'août et dont nous donnons le compte-rendu.

M. Combarieu. — Je prie le Conseil Général de vouloir bien décider la discussion du sectionnement de la commune de Belfort, et dans le cas où il ne pourrait entamer cette discussion, je le prie de vouloir bien en renvoyer l'examen à la session extraordinaire d'octobre et de la comprendre sur la liste des questions qui devront être examinées à ce moment.

M. Talou. — D'autres questions importantes doivent, je crois, être présentées par le même rapporteur et je m'associe à la proposition faite par M. Combarieu.

M. Couderc, rapporteur demande que la discussion de la question relative au sectionnement de la commune de Belfort soit inscrite à l'ordre du jour de la session extraordinaire qui devra tenir le Conseil Général.

M. Talou. — Je désire faire préciser au procès-verbal, afin qu'il ne puisse y avoir ni surprise ni contestation ultérieure, que bien que la loi dise que ces questions doivent être tranchées dans la session d'août du Conseil Général, il est bien entendu que l'Assemblée Départementale a le droit d'ajourner sa solution à une session extraordinaire, qui fait suite à celle du mois d'août.

Je me joins donc à la proposition de M. Couderc et je prie M. le Préfet de vouloir bien considérer que nous usons en cela d'un droit.

C'est avec simplicité que les républicains du canton de Lalbenque attendent la décision du Conseil Général.

ront autant de titres de gloire qu'il vendra pour lui et les siens. C'est bien là la propre de gens qui passent leur vie à affirmer ce qu'ils ignorent absolument ou qu'ils savent être faux. Mais ils ont une excuse, l'intérêt!!

Tout le monde sait ce que valent les affirmations de M. Cric-Crac. Mais de notre côté, nous mettons au défi M. le maire, d'affirmer qu'il n'opposa un refus à l'ancien conseiller municipal qui fut délégué pour lui communiquer la liste des candidats républicains.

On n'a jamais dit que M. le maire eût fait ou fait faire aucune des deux listes. Ce n'était pas de jeu s'il tenait à figurer sur toutes.

La fameuse note, même de M. Cric-Crac, qu'il aurait fait publier M. le maire le matin des élections, confirme ce que nous avons toujours dit à ce sujet : « Dans le courant de la semaine il s'est distribué, parait-il, des bulletins de vote, mais M. le maire tient à vous faire savoir qu'il ne vous en a envoyé aucun, pas plus d'une liste que de l'autre. Toutes les listes ont été faites sans son autorisation (je te crois, l'adhésion eût suffi) et il vous laisse votre entière et pleine liberté. (Allons donc...) » Seulement, cette note ne fut pas publiée, comme le dit M. Cric-Crac, parce qu'un distributeur se serait présenté au nom de M. le maire — quel serait-il du reste — mais à la suite des affiches rédigées par M. Cric-Crac et placées dans la nuit du samedi au dimanche, M. le maire avait à atténuer l'effet produit, à maintenir l'équilibre.

En citant des phrases ou des membres de phrase de ses adversaires, les écrivains en italique et les mettant bien entre guillemets, M. Cric-Crac a le soin de les modifier afin d'en dénaturer le sens. Pour tant chaque fois il donne le numéro où cela a paru : il faudra donc en conclure qu'il le fait sciemment. C'est ainsi qu'il n'aurait pas voulu qu'on eût dit : « Qu'il passait sa vie à manier l'engouement », et ce fut faux. Et dimanche dernier : « Ceux avec lesquels il eût le tort de s'entendre », c'est encore faux ; qu'on était en train de faire éditer un ouvrage sensationnel », ce n'est pas vrai.

Et il prétend n'avoir jamais insinué qu'il y eût « des faits graves » ; qu'il pourrait raconter « certains exploits qui n'ont rien de glorieux, des exploits nocturnes plus connus qu'ils ne désiraient, etc., etc. »

Bazile, va!

Où, M. Cric-Crac « Rira bien qui rira le dernier ».

Montouq

École primaire supérieure de garçons. — C'est toujours un vif plaisir, pour nous, de signaler les brillants succès remportés par notre école. Au dernier concours des contributions indirectes (répétés), M. Pons a été définitivement reçu. A celui du surnuméraire des postes et télégraphes, MM. Médard et Bigou, ont été classés celui-ci avec le n° 242, celui-là avec le n° 42 sur 600 candidats admis.

L'élève Artoux, a aussi obtenu le brevet élémentaire à l'examen qui a eu lieu les 2, 3 et 4 octobre à Cahors.

Ces brillants résultats portent à 49 la longue liste de l'année scolaire écoulée ou nous relevons pour mémoire :

Ecoles normales, 5 ; brevet élémentaire, 10 ; contributions indirectes, 3 ; postes et télégraphes, 2 ; certificat d'études primaires supérieures, 4 ; ponts et chaussées (commis auxiliaires), 1 ; examen de passage, 2 ; certificat d'études primaires, 15 ; récompenses ministérielles : Instruction publique, 3 ; guerre, 4.

De tels succès montrent assez que notre école soutient la vieille et bonne tradition qu'on lui connaît et qu'elle reste par la date de sa création (1879), comme par les résultats obtenus depuis (plus de 1100) un établissement d'enseignement primaire supérieur de premier ordre.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nous recevons la lettre suivante :

Figeac, le 5 octobre 1905.

Monsieur le Directeur du Journal du Lot,

Je vous adresse une réponse aux articles parus le 1^{er} octobre, dans le Journal du Lot.

Je vous somme et au besoin vous requiers de l'insérer, dans les conditions et dans le délai prévu par la loi.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

Marcel BOUSQUET-PONTIÉ.

Réponse à trois épîtres

Trois lettres en huit jours ! Mais j'ai donc atteint d'un seul coup tous mes adversaires ! Quelle flèche empoisonnée contenue dans ma courte missive a donc pu, après avoir blessé les chefs du parti socialiste, traverser sans peine le D^r Pezet pour aller se perdre définitivement cette fois dans la masse imposante de mon sympathique confrère ? Je suis tout mari de mon imprudence et des ravages que j'ai ainsi causés.

Je suis bien puni, puisqu'il m'a fallu lire, et qu'il me faut répondre aujourd'hui à une prose aussi abondante : c'est d'abord le D^r Pezet qui vient m'expliquer le sens et la portée que lui paraissent avoir eu les élections de 1904 et m'oblige ainsi à revenir sur ces faits déjà lointains.

Je me présentai en effet aux élections générales comme républicain avancé indépendant ; il m'eût été difficile de mener une campagne très active, m'étant décidé la veille même du scrutin. Je vis cependant ma candidature tardive défendue spontanément non sans doute par la Loge ou le Comité socialiste qui n'aurait pas eu d'ailleurs le temps matériel de se réunir, mais par les membres les plus influents de cette Loge et de ce Comité. Tels sont les faits que j'affirme à nouveau et que ne démentent dans leurs lettres ni MM. Antraygues et Vincent, ni M. Loubet.

C'est à tous ces partisans du D^r Pezet

qui, me connaissant en mai comme en novembre, sont devenus d'amis fougueux d'irréconciliables adversaires, que je pose le dilemme suivant :

On ils ont pensé que j'étais ce que je suis, en effet, un bon républicain et un partisan convaincu des réformes sociales, et comment à six mois aurais-je pu changer ? Il faudrait que cette tare de cléricisme dont parle le D^r Pezet ait évoluée avec une rapidité bien foudroyante ; je comprends, docteur, que vous me teniez en observation, je dois être un cas clinique des plus intéressants !

On ils ont cru au caractère mensonger de ma candidature, et dans ces conditions, je ne puis vraiment aller demander un certificat de loyauté politique à un parti qui, se disant socialiste ou radical, vote en masse pour un cléricale. Mais je dois avouer que ce phénomène de folie collective et subite me paraît peu vraisemblable.

Il faut cependant choisir entre ces deux explications de leur attitude.

Au mois de novembre, un siège étant devenu vacant, je me présentai à nouveau sous le patronage de la municipalité. Dans l'intervalle, la scission du conseil municipal s'était accentuée, et ceux qui, moi-même, n'avaient pas de rancunes personnelles s'étaient séparés de M. Vival, se mirent à la recherche d'un porte-drapeau.

Ne trouvant personne qui voulut se dévouer, ils coururent, en désespoir de cause, faire lever le D^r Pezet, auquel ils prêtèrent que la République courait un grand danger ; celui-ci, n'écouant que son dévouement professionnel, résolut de la sauver.

Le remède par lui préconisé était énergique : il fallait, dans un mélange détourné, unir mes anciens amis, les membres de la Loge et les socialistes aux réactionnaires les plus invétérés.

Ce qui était difficile, c'était la rédaction du programme. Il fut ce qu'il devait être, un peu falot, plein d'une sagesse et prudente réserve. Maintenant que la République est sauvée et que M. Pezet est à la mairie, son langage est devenu plus précis et moins équivoque, et il commente aujourd'hui sa profession de foi avec beaucoup de hardiesse. Je ne puis être, dit-il, l'élu de la réaction, puisque mon élection fut une « sorte de referendum sur la question du suris ».

Or, voici ce que M. Pezet disait dans son affiche. Je cite textuellement : « Il n'appartient à personne de déplacer le terrain de l'élection qui va s'ouvrir. Le Conseil a prononcé une décision récente qui rend caduque toute nouvelle discussion, puisqu'elle a aujourd'hui sa consécration définitive. »

Singulière façon, on l'avouera, d'organiser un referendum sur une question que de la déclarer avant l'élection tranchée d'une façon définitive !

Infortunés réactionnaires figeacois ! Poussés par votre journal la Défense, vous étiez entrés dans la barque du docteur Pezet, confiants et sereins ; elle vous paraissait de loin toute blanche, car vous n'aviez pas vu flotter sur elle le pavillon ennemi, à moitié replié sur lui-même ; le patron vous reçoit les bras ouverts, vous aidez de toutes vos forces à la manœuvre du fragile esquif, et voici qu'une fois arrivé au port, grâce à votre concours, M. Pezet exhibe brusquement son pavillon et vous jette ainsi dehors, après vous avoir mis dedans. Il ne vous reste plus qu'à lui rappeler la maxime dont, en novembre, il tapissa les murs de notre cité : « La reconnaissance est un devoir. »

Voilà la vérité sur l'élection du 13 novembre ; il importait de la rétablir une fois pour toutes.

M. Pezet prétend ensuite que je signe des articles dont je ne suis pas l'auteur, M. Pezet se trompe ; je les rédige, je les signe et j'en prends toute la responsabilité.

Il va jusqu'à me donner sur ma conduite politique des conseils ultra-paternels et me recommande de défendre avec moins de vigueur l'homme qu'il soutenait hier et le parti où il aurait dû rester. « Prenez garde, me dit-il, vous êtes encore jeune et inexpérimenté ; arrêtez-vous, s'il en est temps encore, dans la voie que vous parcourez et ne vous lancez pas à la suite de M. Vival dans le tourbillon politique ! »

Je lui suis très reconnaissant de ces conseils qui partent, je n'en doute pas, d'un bon naturel, et je me hâte, pour ne pas être en reste avec lui, de les lui retourner ; qu'il cesse, lui aussi, de lier son avenir politique à celui de la personnalité dont il fait le jeu. Je pense pouvoir lui parler ainsi, car à l'heure actuelle, il doit bien se douter qu'il ne combat, lui non plus, qu'en sous-ordre dans cette petite phalange de l'indiscipline républicaine où seul l'espoir d'une fortune politique plus rapide l'a peut-être conduit. Que voulez-vous, mon cher docteur, il faut nous résigner à n'être que des lieutenants, mais n'en l'un ni l'autre, j'en suis bien sûr, n'abandonnons pour cela notre personnalité.

Du ton d'un homme bien renseigné et déjà désenchanté, vous m'avertissez que la politique est coûteuse et me conseillez de ne pas payer la danse qui va s'ouvrir ; voilà un conseil, cette fois, de la sincérité duquel je ne puis douter ; il est bien préférable, en effet, de jouer le rôle inverse et de passer à d'autres les soucis pécuniaires de son élection ; celui qui arrive est, en matière politique, l'amaté de cœur et le plus heureux des trois.

Mais M. Loubet arrive à son tour pour me donner non plus des préceptes pratiques mais des leçons théoriques de morale philosophique et religieuse ; il veut m'indiquer ce qu'on doit entendre par la tolérance et la liberté de conscience mais mon confrère vénérable se hâte d'ajouter : « Vous êtes trop jeune pour comprendre ! » Encore ! quel insupportable défaut que la jeunesse ! il faut donc avoir atteint la quarantaine pour saisir d'aussi subtiles nuances — je croyais qu'il suffisait d'avoir passé une heure dans une classe de philosophie.

Enfin essayons. Apprenez sans indignation dit M. Loubet, que l'individu tolérant, tout en ne pratiquant pas, « ne se reconnaît le droit d'imposer à personne des sentiments antireligieux, pas

même à sa femme, à ses enfants ni au reste de sa famille. »

Je l'apprends avec d'autant moins d'indignation que je m'en doutais déjà un peu, mais je croyais qu'à la Loge on définissait ainsi le cléricale, et voici cependant que M. Loubet signe cette définition, en accolant à son nom son titre de vénérable de la loge de Figeac.

Admettons encore et suivons la pensée de l'auteur : D'après lui les pratiques religieuses seraient recommandables, car je ne vois pas comment il pourrait tout à la fois se les défendre à lui-même et les tolérer chez ceux dont il a le droit et le devoir de former l'esprit et de diriger la conduite, et sur lesquels il doit exercer une légitime et décisive influence.

Ce sera probablement là la conclusion de sa seconde leçon à moins, ce que je ne crois pas, que M. Loubet ne se soit borné jusqu'ici à approfondir les principes de la morale, sans aborder cet autre chapitre de la philosophie qui a bien son importance, la Logique.

Quant aux bruits et aux racontars que rapporte M. Loubet relatifs aux propos que j'aurais tenus contre M. Vival, je me demande si c'est la peine de les démentir et je passe, m'étonnant que mon adversaire ait pu prétendre un instant à de pareilles inepties une oreille attentive : à l'occasion qui pourrait se présenter, je ne lui rendrais certes pas la pareille !

En terminant, mon correspondant prédit la chute de ses ennemis politiques ; ce sont là des prophéties qui l'est obligé de formuler, mais de la réalisation desquelles nul ne doit douter à l'heure actuelle plus qu'à lui-même.

La rédaction du Journal du Lot a cru de son devoir d'ajouter quelques phrases bien senties aux trois épîtres qu'elle publiait ; je me vois donc forcé de lui répondre que je n'ai jamais fait partie d'un Cercle de Jeunes catholiques — qu'en 1896, j'étais âgé de 19 ans et trop jeune, comme diraient MM. Loubet et Pezet, pour manifester en faveur de M. Bourgeois ou de M. Méline. Enfin en 1898 et en 1902, je votais avec MM. Loubet et Pezet sans doute, pour M. Vival ; ce sont vos amis, Monsieur le Directeur du Journal du Lot, qui ont lâché mon parti ; dès lors je comprends mal votre indignation et la leur.

Allons, messieurs, un peu de franchise ! nous sommes tous d'excellents républicains — mais je suis pour celui qui pendant de longues années mena notre parti au triomphe et vous êtes ses farouches adversaires. Nous n'avons que ce motif de dispute : à quoi bon chercher d'autres !

Nul ne saurait s'y laisser tromper.

Figeac, le 4 octobre 1905.

Marcel BOUSQUET-PONTIÉ, Adoué à Figeac.

Cajarc

Nouvelles de Cajarc. — Le groupe « Le Proletaire » s'est réuni ces jours-ci et a voté, à l'unanimité, l'exclusion d'un de ses membres.

En outre, ce groupe a décidé de s'affilier au parti Socialiste. C'est pour ce motif qu'un leader de ce parti doit venir faire une Conférence le 11 courant.

On nous dit qu'un M. C..., de Cajarc, a obtenu une subvention sous forme de secours.

Quel en serait le motif ? Les Contribuables de Cajarc, comme ceux d'ailleurs, posent cette question.

Un journal du Centre commence une campagne violente contre notre juge de paix.

A Cajarc, on ne voit pas cela d'un mauvais œil, et le bruit même a couru qu'on allait faire circuler une pétition.

Mais partira-t-elle ? Le Député de Figeac et le Conseiller général du canton disent certainement : non.

Un rédacteur du Socialiste du Centre s'élevé violemment contre MM. Vival et Larnaudie ; il paraît que tous deux auraient joué les Socialistes comme les autres.

Mais alors, qui n'a pas été berné par eux ? Allons, Messieurs, reprenez-vous ! Dans vingt-cinq ans vous recommencerez ; il y aura peut-être, pour vous, une génération nouvelle.

Lucien DELPAS.

Marcellac

Mordue par un chat enragé. — Mme Vitrac, de Marcellac, a été mordue cruellement par un vieux chat, lequel paraissait être malade depuis quelque temps.

L'examen bactériologique a démontré l'existence du virus rabique chez l'animal. Mme Vitrac est partie pour l'Institut Pasteur.

Aynac

A M. le comte de Toulouse-Lautrec. Monsieur le Comte,

Après quelques jours de retard, nous reprenez la discussion. Espérons que je rattraperai le temps perdu et que vous n'y perdrez rien. Tout vient à point pour qui sait attendre. Je vous en devrais deux, je vais vous en payer une, la seconde sera pour dimanche prochain.

Commentons d'abord par votre article du 24 septembre.

Quoique, dites-vous, je ne connaisse rien aux affaires de la commune, je continuerai toujours à en parler à tort et à travers... toujours à tort, d'après vous.

Permettez-moi de vous dire à ce sujet que vos propos ne sont pas d'une extrême politesse, puisque je vous parle franchement, et que vous n'avez pu jusqu'ici me convaincre de mensonge, ce qui prouve que je dois être un peu sûr de ce que j'avance.

Quant à faire respecter vos propriétés, personne ne peut ni ne cherche à vous en disputer le droit ; mais comme il y a plusieurs manières de faire respecter son bien, la critique qui, ce me semble, est le droit d'un chacun, est fondée sur la manière dont on agit en cette occurrence. J'admets que vous ne soyez pas tou-

jours au courant de tout ce qui se passe et par cela même, j'admets que vous êtes irresponsable de toutes les maladroites (c'est votre mot) commises en votre absence ; mais puisque vous êtes le maître, à qui peut-on les imputer ? Pour le moment, on se sert des preuves qu'on a sous les yeux, et plus tard on pourra vous apprécier à votre juste mérite et jnger de vos bonnes œuvres.

Mon appel aux électeurs, selon votre fameuse prédiction, n'a pas été écouté grâce à la torpeur de nos braves gens de la campagne ; mais on ne peut leur en vouloir. Que peuvent-ils savoir, outre ce que leur a appris le despotisme intéréssé des anciens jours. Espérons qu'à l'avenir le paysan et l'ouvrier seront plus instruits et apprécieront mieux les bienfaits de la République et toutes ces libertés que votre parti cherche à nous enlever.

Quant aux blâmes que vous adressez à MM. Millierand, Combes, Pelletan et Rouvier, on n'en est pas étonné, car on sait bien qu'ils ne sont pas des vôtres pour la seule raison qu'ils ont eu l'audace de frustrer vos espérances. Ces messieurs, dites-vous, n'ont su mener à bonne fin que la persécution religieuse. N'ont-ils pas aussi élaboré la loi de deux ans qui, celle-là, je crois, est un bien pour le peuple.

Et dans la loi de la Séparation dont vous vous faites une arme terrible contre vos adversaires, qu'y trouvez-vous de si mauvais ? J'espère qu'une fois terminée et en vigueur le peuple, loin de la reprocher, l'accueillera comme un bienfait. D'ailleurs, pourquoi vous plaindre, puisque c'est le clergé lui-même qui a provoqué cette mesure et collaboré à son élaboration.

A côté des auteurs de cette loi qui n'ont pas votre estime, si on mettait en parallèle Syveton, Jaluzot et Crosnier, que diriez-vous ? Sont-ils plus dignes ceux-là ?

Passons aux listes électorales. Vous avez refusé, dites-vous, de les confier, mais non d'en laisser prendre connaissance.

Allons, parlons net ! M. le comte, ne jouons pas sur les mots ! A qui croyez-vous faire croire pareille baliverne ? La meilleure preuve, c'est... que les dites listes vous ont été demandées par le délégué proposé à leur révision ; or, ce délégué était assez au courant pour savoir qu'il ne devait pas les emporter, mais qu'il avait parfaitement le droit de les copier à la mairie, ce qui d'ailleurs est le droit de tout électeur, d'après l'article 4 de la loi municipale de 1874. J'espère bien que vous ne douterez plus de ladite loi, puisqu'on vous a donné personnellement l'occasion de la lire sur le Code municipal.

Quant aux traits que vous lancez à mon adresse, vous vous permettez de m'apostropher encore : « Faudrait voir, M. Durapiat, de ne pas trop se fier du monde ». Eh bien, vrai, c'est du toupet ! n'est-ce pas plutôt vous qui chercheriez à vous payer ma tête ! mais je ne m'en fâche pas. Il me semble seulement qu'un peu plus de loyauté dans vos articles serait de bon aloi, car en réalité on ne saurait blâmer, ni être surpris de votre attitude, parce qu'on sait bien qu'un partisan du duc d'Anjou ne peut guère sourire au triomphe de la République.

A Jimanche, M. le comte ; veuillez recevoir, en attendant, mes meilleurs sentiments à l'égard de votre auguste personne.

Signé : GALY, dit Dur-à-Cuire.

Chers lecteurs, ne soyez pas étonnés de ce nom, c'est mon parrain, le comte de Toulouse, qui m'a baptisé ainsi.

Dans notre canton, nous nous apercevons que M. Vival tiédit, tiédit ! A l'approche des élections législatives, il veut ménager la chèvre et le chou. Qu'il se méfie, car pour gagner quelques suffrages cléricaux, il pourrait bien perdre ses partisans les plus dévoués.

AVIS.

Un Comité.

Assier

M. Louis Doucet, Conseiller municipal, adresse aux électeurs d'Assier la lettre de remerciements suivante :

Mes Chers Concitoyens, Dimanche, 24 septembre, vous avez par 138 suffrages affirmé votre foi dans la démocratie.

Toutes les manœuvres — et je n'ai pas besoin de vous rappeler lesquelles — ont été employées dans le but d'arrêter le succès de ma candidature.

Il s'agissait surtout pour nos adversaires, dans cette lutte significative, dont tout le monde sentait l'importance au point de vue politique, d'empêcher une victoire républicaine.

Un programme net et précis, repoussant les ambiguïtés et les équivoques, posait la question sur le terrain des principes. Les menées de la Réaction, son acharnement sans pitié, avaient réussi à laisser planer jusqu'ici une certaine indécision dans vos suffrages.

Cette fois, les résultats du scrutin ont été d'une clarté écrasante pour ceux qui nous combattent.

On a eu beau changer de candidatures dans l'espoir d'arriver par surprise. A ces habiles tactiques vous avez répondu par 55 voix de majorité.

C'est son indépendance, son évolution décisive vers l'idée républicaine, son émancipation, qu'Assier a ainsi proclamées. Et c'est en même temps le préage de la libération définitive que les élections à venir nous apporteront.

Merci pour moi qui me sens fier de cette profonde marque de confiance et

7^e Régiment d'Infanterie

Commission des Ordinaires

A adjudication de la fourniture de viande fraîche, du 1^{er} janvier au 30 juin 1906, le vendredi 20 octobre 1905, à la caserne Bessières, à 2 heures de l'après-midi.

Délai d'inscription, le 15 octobre 1905.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris, que nous publions aux annonces.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers-peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

AVIS

M. FARGE, fabricant d'articles de voyage, 6, Avenue de la Gare à Cahors, a l'honneur de prévenir le public qu'il se charge de toutes les réparations concernant tous les articles de voyage.

Mal de Tête

MIGRAINE - NÉURALGIE

immédiatement soulagée et guérie

par badigeonnage d'

qui ne colore ni altère la peau. **ÉDRINE**

Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors

Pharmacie ORLIAC, place des Bouche-

ries ; pour Gourdon ph^{ie} MEULET.

TOURCOING 1906 Exposition du

Industrie Textile

L'Émulsion SCOTT

est employée couramment

dans 300 HOPITAUX

plus de CRÈCHES

de SANATORIA

C'est ce qui prouve bien

sa remarquable perfection,

sa prodigieuse efficacité,

sa supériorité absolue !

Voici, du reste, 2 lettres qu'il vous con-

viendront de ses bienfaitants qualifiés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité

VILLE DE PARIS

Société Municipale des Crèches

du XIV^e Arr. 22 Mars 1905.

Messieurs,

Je suis très satisfaite de votre pro-

duit que nos enfants prennent très

volontiers.

Sans aucun doute l'Émulsion Scott

leur fortifie l'estomac et active leur

croissance ; aussi soyez assurés que

les Mamanes connaissent maintenant

les bienfaits de votre Émulsion.

L. CHARPENTIER

Directrice de la Crèche,

14, rue Schomer, Paris.

Crèche du XVII^e Arrondissement

22 Avril 1905.

Messieurs,

Je puis dire qu'à notre crèche les

résultats obtenus de l'Émulsion Scott

se sont toujours montrés excellents et

se sont toujours bien été qu'il y a,

la parfaite digestibilité de votre prépa-

ration m'ayant permis en effet d'en

continuer l'emploi même pendant les

chaleurs.

M. FASSY

Directrice de la Crèche,

21, rue de l'Étoile, Paris.

ais de tels résultats ne peuvent s'obtenir que de

L'ÉMULSION SCOTT

Exigez donc toujours

le flacon SCOTT

d'origine portant la marque de fabrique

LE PÊCHEUR

tenant sur son épaule une grosse

morue, marque du procédé Scott.

Vous trouverez l'Émulsion Scott dans

toutes pharmacies, au prix unique de

4.50 le flacon, 2.50 le demi ;

elle ne se vend jamais en litres.

Exhibition envoyée franco contre 0.50

de tim

qui saurait vous en conserver une reconnaissance que rien ne viendrait atténuer. Mais merci avant tout pour le parti républicain qui désormais pourra entièrement compter sur notre commune et trouvera chez nous des hommes d'autant plus sûrs qu'ils auront senti tout ce qu'il y a de grandeur dans le sentiment qu'ils viennent d'acquiescer de leur liberté; d'autant plus forts qu'ils auront résisté aux pressions les plus inattendues et les plus violentes. Plus que jamais, à partir d'aujourd'hui, vous avez droit à mon dévouement, et vous pouvez compter que je vous le donnerai sans réserve. Merci une fois encore!

Vive la République démocratique!
Louis DOUCET,
Conseiller municipal.

Arrondissement de Gourdon

Reilhaguet

Inauguration de l'école de filles. — Dimanche 1^{er} octobre, Reilhaguet était en fête; c'était l'inauguration de l'école laïque de filles. Un banquet avait été organisé par la municipalité et avait lieu dans la salle d'école des filles, très bien décorée. M. Cocula, sénateur, président et, à la table d'honneur, on remarquait M. L.-J. Malvy, conseiller général de Vayrac, les instituteurs laïques qui avaient pris part à la laïcisation de l'école et les diverses notabilités politiques du canton de Payrac.

Le banquet de 50 couverts a été admirablement servi par l'hôtel Boyé, de Reilhaguet, et qui a droit à toutes les félicitations. Voici le menu :

Potage aux perles
Hors-d'œuvres
Saucisson de Lyon, beurre, radis
Entrées
Côte de bœuf persillade
Tête de veau à la vinaigrette
Civet de lièvre à la Quercynoise
Brochets de l'Ouyse, sauce verte.
Rôtis
Gigots d'agneau et poulets de grains
Desserts variés
Café
Vin rouge Grézels 1904
Blanc Bordeaux 1904
Champagne d'acier

Pendant le dîner, où n'a cessé de régner la plus franche gaieté, les enfants des deux écoles, garçons et filles, ont exécuté des chœurs d'ensemble qui ont été très applaudis.

Au champagne, M. le Maire de Reilhaguet remercie, en quelques paroles excellentes, ses invités et lève son verre à M. J.-L. Malvy, « le futur député de l'arrondissement de Gourdon ».

M. Malvy prend alors la parole et dans un magnifique discours haché par les applaudissements, parle de l'enseignement laïque qui doit être un enseignement tout de liberté, ce qui l'amène à dire quelques mots sur la laïcisation de l'Etat et le régime de la Séparation.

Enfin, M. Cocula, le sénateur populaire auquel on fait une ovation, retrace le programme républicain qui doit amener tous les citoyens à l'union et la concorde dans les luttes futures (Tonnerre d'applaudissements).

La fête est terminée. Chacun se retire enchanté et vivement impressionné. Pas une seule note discordante. La population de Reilhaguet a pu constater que les républicains n'imitent pas ceux qui essayent de soulever les esprits contre quiconque ne pense pas comme eux.

Belle fête à Reilhaguet et qui portera ses fruits.

Un témoin.

Vayrac

Réunion. — Dimanche dernier 1^{er} octobre, la Société de Secours Mutuels s'est réunie en assemblée générale sous la présidence de M. de Spriet vice-président. Après l'admission de cinq nouveaux membres, M. le président informe l'assemblée que pour éviter au conseil d'administration la peine et les aieas de l'organisation, la tombola projetée, pour relever dans la mesure du possible, la caisse de la Société si éprouvée cette année, M. Dubouquet président avait fait don de la somme de deux cents francs qu'il a déposée séance tenante entre les mains du trésorier.

Il a ensuite en quelques mots bien sentis fait l'éloge du président, qui dit-il sera très heureux de pouvoir cette année assister au banquet annuel de la

Société fixée à dimanche prochain 8 courant à 11 heures et demie très précises. Il a ajouté que, dans ses remerciements au président, pour le bon gracieux parlant fait, il avait associé tous les membres du Secours Mutuels.

Nous faisant l'interprète de tous les membres de la Société, nous tenons à remercier à notre tour et M. le président pour la constante sollicitude dont il a toujours entouré sa chère Société comme il l'appelle et M. le vice-président qui par son tact, son aménité de caractère et un dévouement sans bornes maintient entre tous les membres l'union indispensable à la prospérité de la Société.

Promotion. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que notre compatriote M. Henri Labouret maréchal des logis de gendarmerie à Rouillac (Charente) vient d'être nommé sous-lieutenant à Le Vigan (Gard).

Nos plus sincères félicitations.

Bibliographie

Prime gratuite à tous nos abonnés

Pour recevoir gratis et franco pendant un mois le superbe Magazine illustré

Madame et Monsieur

Il suffit à nos abonnés d'envoyer leur bande sous enveloppe ouverte affranchie à cinq centimes, 3, Rue Rossini, à Paris.

Sommaire du N° 8 Octobre 1905

Converture : Mata-Hari, la célèbre danseuse indoue. — La reine Ranavalao à St-Germain (1 gr.). — Autour d'un trône, les Cadets de Danemark par H. de Cranelle (7 gr.). — Les œuvres de Plaisance par M. l'Abbé Soulange-Bodin (8 gr.). — Une chasse à courre en automobile (6 gr.). — Si les femmes portaient la canne, par Richard Valmond (8 gr.). — La Mode féminine par M^{lle} Caréte (4 dessins). — A Algerias (1 gr.). — Un nouveau concours : Les questions de Madame à Monsieur, de Monsieur à Madame, de Bébé à Maman. — L'inauguration de la statue Fromentin (2 gr.). — Roman par la Duchesse de Sutherland, illustré par Jeannot. — Bloc-Notes (7 gr.).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1714^e livraison (7 Octobre 1905).

Le serviteur du lion de la mer, par Louis Roussellet. — Les incendies et l'automobile, par Daniel Bellet. — Le trust du soleil, par Danielle D'Archez. — Les hommes célèbres et les enfants, par L. Lamarche.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et C^{ie}, boulevard St-Germain, 79, Paris.

« LE-GLOBE TROTTER »

Nous avons déjà, à différentes reprises, attiré l'attention de nos lecteurs sur le *Globe Trotter*, l'incomparable et si intéressant journal de voyages, aventures, explorations, etc... qui va bientôt entrer dans sa cinquième année d'existence, et qui, dès le début, sut conquérir rapidement la première place parmi les publications similaires.

C'est un nouveau plaisir pour nous de signaler aujourd'hui à nos lecteurs que le *Globe Trotter* entièrement transformé, met en vente partout exceptionnellement, au prix de 5 centimes, son superbe numéro de cette semaine.

Ce numéro contient en effet le commencement de deux nouveaux romans appelés plus au grand succès.

L'exploration fantastique du docteur Bergamy, récit captivant dû à la plume de Paul de Samant dont on connaît la verve et le talent incomparable, et *Le Calvaire d'un petit Siberien*, récit dramatique d'une aventure véneue, prise sur le vif par B. de Zeninoff, le célèbre écrivain russe qui, mieux que tout autre, peut nous parler de ces immenses territoires de l'Extrême-Est devenus ces dernières années d'une actualité si palpitante.

Deux des meilleurs dessinateurs de notre époque : Holeywinski et Lévy, ont bien voulu prêter à ces œuvres les concours de leur beau talent.

Ajoutons à cela que le *Globe Trotter*, par ses améliorations successives, est arrivé à réaliser la perfection : qu'il ne publie que des récits provenant de sources et de documents certains, et le plus souvent faits par les explorateurs eux-mêmes ; qu'il tient ses lecteurs au courant de tout dans ses différentes rubriques : sports, curiosités

naturelles, comptes rendus des sociétés de géographie, missions, explorations, interviews ; qu'il les renseigne sur tous les voyages qu'ils désirent entreprendre, les excursions, la vie aux colonies, et ouvre entre eux de nombreux concours dotés de magnifiques prix ; enfin que, bien que contenant seize pages de texte, avec de nombreuses et magnifiques illustrations, il ne coûte que la somme vraiment modique de 15 centimes.

Voilà pourquoi le *Globe Trotter* est, et sera toujours, sans contredit, le premier, le plus grand et le plus beau journal de voyages, aventures, explorations.

Voilà aussi pourquoi nous nous ferons toujours un plaisir de recommander à ceux de nos lecteurs qui aiment une lecture à la fois saine et fortifiante, intéressante et instructive.

Réclamer partout le numéro de cette semaine vendu exceptionnellement 5 centimes.

LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON

SOMMAIRE DU 8 OCTOBRE 1905

Texte : Notes de la semaine : La Gifle du Sous-Préfet, Le Bonhomme Chrystale. — Portraits littéraires : José-Maria de Heredia, Paul Bourget ; Souvenir, Octave Mendès ; L'île du Poète, F. Funck-Brentano. — Echos de Paris, Sergines. — Le livre du jour : Un pari de milliardaires, Mark Twain. — Causerie Théâtrale : Romancier et Auteur dramatique, Albert-Emile Sorel ; Les dernières nouveautés, Jean Thuverain. — Pages oubliées : Dix pièces de José-Maria Heredia. — Revue des livres : L'œuvre littéraire d'Eugène Fromentin, René Bazin ; A Emile Faguet, Charles Maurras. — Les lettres de la Cousine : Comment on gagne cent cinquante mille francs, Cousine Yvonne. — La vie artistique : Louis Majorolle, Léon Plé. — Mouvement scientifique : La lutte contre la tuberculose, professeur L. Landouzi ; L'amour maternel chez les oiseaux, Henri de Parville. — Les espérances, roman, Mathilde Alano.

Gravures : A travers l'actualité : Portraits de la reine Ranavalao et de sa nièce, et de José-Maria Heredia ; Vue d'Algerias ; le congrès international de la tuberculose (deux photographies). — Les industries d'Art : Portraits des frères Majorolle ; Ateliers d'ébénisterie et de sculpture sur bois ; la table à Thé des « Annales ». — La rentrée des classes : La « première récréation », tableau de Geoffroy.

Musique : La « Robe que tu m'as donnée », poésie de Jacques d'Halmont ; musique de Gaston Paulin.

Lectures pour la « Veillée » : Le théâtre-français chez soi ; pièces à réciter ; Pour les tout petits ; Les chansons de nos Pères (musique) ; Cours d'espéranto ; Comédie ; Les jeux de la « Veillée ».

Abonnements :

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 10 fr. par an.

UNION POSTALE : 12 francs 50 par an.

Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

Chemin de fer d'Orléans

Excursions aux Gorges du Tarn

Relations rapides

Paris-Rodez-Séverac-le-Château.

Pour faciliter l'accès de la région si intéressante des Gorges du Tarn, par Séverac-le-Château, la Cie d'Orléans vient de mettre en marche un nouveau train rapide qui, partant de Paris-Quai d'Orsay, à 7 heures du soir et de Paris-Austerlitz à 7 heures 9 arrive à Rodez à 6 heures 40 du matin et à Séverac-le-Château à 8 heures 13 matin.

Wagon restaurant au départ de Paris. Au retour, le train Midi part de Séverac-le-Château à 8 heures 11 du soir et de Rodez à 10 heures 20 pour arriver à Paris-Austerlitz à 10 heures 24 du matin et à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 33.

De Séverac-le-Château, on peut, soit se rendre directement aux Gorges du Tarn par un service régulier de voitures, soit s'y diriger via Mende, par les trains correspondants de la Compagnie du Midi.

Mais dans le fond de son cœur, la bonne meunière se promit bien de mettre la main à la pâte et de tout faire réussir à sa guise.

Le lendemain, Madeleine partit donc avant le jour. Elle était défigurée à force de pleurer, mais ce n'était rien encore.

Le coup le plus terrible fut au moment de partir, lorsque, s'approchant de sa mère pour lui dire adieu elle ne trouva que froideur et que rebut. Ayant rencontré le maître, elle voulut lui parler. Mais lui, soit colère, soit crainte de s'attarder, lui tourna le dos tout sec.

Alors son cœur brisa devantant d'abandon et de mépris, et de nouveaux elle sanglota.

La Martine était meilleure que son mari. Elle savait la vérité et s'était promis de tout faire pour empêcher le malheur des deux enfants. Enfin elle était femme, et ce n'était pas peu dire.

Elle avait essayé d'apitoyer son mari, en lui disant :

— Voyons, mon homme, croyez-vous que ce soit réparer la faute, s'il y en a une, que de perdre cette enfant et d'envoyer notre fils à l'armée ? Un malheur n'en rachète pas un autre que je sache. Allez, allez, notre maître ; fiez-vous à moi. Tout s'efface par un mariage.

Donnez-moi ces deux jeunes gens l'une à l'autre, vous verrez quel bon ménage cela vous fera et combien les petits en

Bulletin Financier

La tension monétaire qui se fait sentir depuis quelques jours sur les places étrangères continue à influencer notre marché de façon très vive ; et bien que nous soyons en pleine période de détachement de coupons les acheteurs se tiennent sur la réserve et le marché reste calme à des cours stationnaires.

Notre 3 0/0 est plus faible et finit à 99,57.

Les Etablissements de Crédit sont également plus calmes ; la Banque de Paris se négocie à 1500 ; le Comptoir National se tient à 600 ; le Foncier cote 730 ; le Crédit Lyonnais fait 1160 et la Société Générale finit à 639.

Nos chemins français bien tenus conservent leurs bonnes positions : l'Est se traite à 1003 ; le Lyon à 1430 ; le Nord à 1850 et l'Orléans à 1500.

Le Suez progresse de 10 fr. à 4535 ainsi que le Rio à 1671.

Les rentes étrangères sont plus lourdes : l'Extérieure fait 92,95 ; le Portugais, 69,75 ; l'Italien passe à 105,15 ; le 3 0/0 1896 est à 79,50 ; le Consolidé cote 92,75 ; le Turc revient à 90,75 ; la Banque Ottomane à 609.

Sur le marché en Banque, la Capillitas finit en bonne tendance à 61,75.



PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps

NOUVELLE DIRECTION
LAGUONIE & C^{ie}
Bon Marché - Qualité - Nouveauté - Éléance

Vient de paraître :

Le Catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles et des échantillons de tissus nouveaux. L'envoi en est fait gratis et franco sur demande affranchie. Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus : Soieries, Lainages, Indiennes, Draperies, Toiles, Blanc de coton, Etouffes pour meubles, etc.

A partir de 25 francs, toutes les marchandises sans exception sont expédiées franco de port dans toute la France.

Adressez toute la correspondance aux GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS PARIS

Situation avantageuse

offerte à Directeur Régional sérieux et actif (sans apport ni caution), mais référ. exig. par la

Société Mutuelle Française

Société de capitalisation et d'assurances (fondée en 1888), 2, rue du Bat d'Argent à Lyon. Assurances populaires. Habitations Economiques à crédit. Combinaisons uniques avec coupons et 6 tirages annuels. Contrats garantis par les grandes C^{ie} d'Assurances. S'adresser au Siège Social.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE

Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

RÈGLES Méthode infallible pour tous retards. 11 fr. P.ete de la Loire, Chantenay (Loire-Inf.)

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT Faire un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

CAHORS UN JOUR SEULEMENT Mercredi 11 Octobre

Places Thiers et des Mobiles

La représentation du soir est exactement la même que celle de la matinée

BUFFALO BILL'S WILD WEST

And Congress of Rough Riders of the World.

DIRIGÉS ET PRÉSENTÉS EN PERSONNE PAR LE

Col. W. F. CODY, "Buffalo Bill."

Sans bluff, sa dernière tournée en France!

Ils ne reviendront jamais! Pas d'hésitation possible! Allez voir ce spectacle.

TROIS TRAINS SPÉCIAUX

800 Hommes - 500 Chevaux

EXHIBITION ORIGINALE qui défie toute imitation UNIQUE AU MONDE

LA PREMIÈRE, LA SEULE, L'UNIVERSELLE RÉUNION comme on n'en a jamais vu jusqu'ici

DE TOUTES LES ÉCOLES D'ÉQUITATION DU MONDE

Dans leurs exercices et fouguesux exercices équestres.

Le plus grandiose carrousel militaire : CAVALERIE LÉGÈRE FRANÇAISE,

CZIGOS HONGROIS, DEVLIN ZOUAVES ARABES BÉDOUINS ET RIFFIENS

BOSSAQUES RUSSES ROUGH RIDERS DE ROOSEVELT

COWBOYS AMÉRICAINS

Vétérans des Cavaleries de nombreux pays, dans leurs évolutions et manœuvres militaires.

"BUFFALO BILL" Le Roi des Tireurs à cheval dans sa

Merveilleuse Exhibition de Tir montée sur un cheval lancé au galop.

Toujours et partout, le spectacle est donné dans son entier, sans coupure et de façon parfaite dans la plus grandiose des arènes.

BRILLAMMENT ILLUMINÉ PAR DES SYSTÈMES SPÉCIAUX D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Deux représentations par jour : Matinée à 2 h., Soirée à 8 h., Ouverture des portes à 1 h. et 7 h.

UN SEUL BILLET DONNE DROIT À TOUTES LES ATTRACTIONS ANNONCÉES

PRIX D'ENTRÉE chez BUFFALO BILL :

Places assises (Deuxième série), 1 fr. 50 ; Première série, 2 fr. 50 ; Places Réservées, 4 et 5 francs ; Loges (par place), 8 francs.

Les Enfants au-dessous de 10 ans payent moitié place, EXCEPTÉ aux places à 1 fr. 50 et 2 fr. 50, où ils payent 1 fr. 50.

ON PEUT SE PROCURER

Les Places Réservées à 5 et 8 francs, à partir de 9 heures du matin, le jour de l'Exhibition, à la maison CAUSSE, pianos, 24, Boulevard Gambetta.



L'AMÉRIQUE

au temps des pionniers représentée par une série d'épisodes émouvants de lutes et d'aventures uniques.

LA DILIGENCE DE DEADWOOD prise d'assaut par les bandits

ATAQUE D'UN CONVOI D'ÉMIGRANTS Les Châliens COWBOYS et COWGIRLS DU PAYS DES PLAINES

DRESSAGE DES CHEVAUX SAUVAGES

La Poste à dos de Poney

QUADRILLES ÉQUESTRES

L'INCENDIE DE LA HUTTE d'un Colon

TROUPE IMPÉRIALE JAPONAISE dans leurs manœuvres de guerre anciennes et modernes

Vaqueros et Raux Mexicains Gauchos de l'Amérique du Sud Indiens des plaines du Far-West

Patriotes Cubains

DÉTACHEMENT DES SAUVETEURS DES ÉTATS-UNIS

démontrent comment peuvent être sauvés les naufragés de la guerre sauvage

100 BRAVES PEAUX-ROUGES Spectacle des plus saisissants de la guerre sauvage

La bataille de "Little Big Horn"

ou le Dernier détachement de Custer

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 9

MADELEINE

ET

PETIT-PIERRE

Nouvelle

PAR O. JUSTICE

IX

— Elle partira donc. Quant à Madeleine sans famille, sans réputation, sans sou qui vaille, la dernière des dernières, elle quittera demain ce pays, où elle était hier des plus honorées, hùée des enfants et montrée au doigt comme vile et méprisable. Où ira-t-elle ? Que deviendra-t-elle ? Je l'ignore et ne m'en occupe pas, encore que ce soit grand-père pour elle. Je m'en lave les mains. Pour ce qui est de toi, fils ingrat, et sans cœur, qui n'a pas eu bonte de mettre à mal cette bonne fille sans réfléchir à sa mère, ni à la tienne, il ne sera pas dit que tu aie péché sans être puni. Tu quitteras la ferme de Caillé et tu attendras ici la conscription. Alors le sergent t'emmènera.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Je sais bien que ta mère en mourra de chagrin. Tout cela par ta faute. Mais ce qui est résolu doit se faire. Voyons si tu seras meilleur soldat que bon fils et bon garçon ? Quand on a fait le mal on doit avoir le cœur de le réparer, ou l'on n'est qu'un lâche et un couard !

Lorsque Martin était en colère et qu'il avait dit une chose, c'était fini, de deux jours au moins il n'entendait pas raison.

Pierre connaissait son père et son entêtement.

Quoiqu'il eût voulu justifier Madeleine et obtenir son pardon, car il comprenait que Martin ignorait la vérité, que le labourer avait grossi le mal, néanmoins il sentait son tort et n'osait pas trop élever la voix.

Il courba la tête et ne dit mot.

Mais avec sa mère ce fut tout autre.

La pauvre femme était plus faible et plus indulgente. Elle avait toujours aimé ces deux enfants. Elle était disposée à les trouver excusables. Elle écouta son fils.

Elle partagea sa douleur, et resta convaincue qu'en somme il n'y avait pas de quoi couper la queue d'un chat.

Mais que faire contre une mauvaise langue qui répand tout espèce de menées.

Que faire surtout contre l'humeur intraitable d'un homme en colère.

Madeline devait s'éloigner. C'était inévitable. Il fallait s'y soumettre.

Mais dans le fond de son cœur, la bonne meunière se promit bien de mettre la main à la pâte et de tout faire réussir à sa guise.

Le lendemain, Madeleine partit donc avant le jour. Elle était défigurée à force de pleurer, mais ce n'était rien encore.

Le coup le plus terrible fut au moment de partir, lorsque, s'approchant de sa mère pour lui dire adieu elle ne trouva que froideur et que rebut. Ayant rencontré le maître, elle voulut lui parler. Mais lui, soit colère, soit crainte de s'attarder, lui tourna le dos tout sec.